

Femmes kabyles : de la rigueur patriarcale à l'innovation

Camille Lacoste-Dujardin

Résumé

Les femmes kabyles seraient «plus libres» que les femmes arabes, exerceraient un véritable matriarcat... Qu'en est-il vraiment ? Un examen plus approfondi des traditions kabyles amène à nuancer largement ces affirmations. Mais aussi à constater que, aujourd'hui, jeunes ou plus âgées, en Kabylie ou dans l'immigration, ces femmes partagent, à des degrés divers, une même aspiration : se libérer de la tutelle masculine.

Citer ce document / Cite this document :

Lacoste-Dujardin Camille. Femmes kabyles : de la rigueur patriarcale à l'innovation. In: Hommes et Migrations, n°1179, septembre 1994. Les Kabyles. De l'Algérie à la France. pp. 19-24;

doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1994.2278>

https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1994_num_1179_1_2278

Fichier pdf généré le 27/02/2019

FEMMES KABYLES : DE LA RIGUEUR PATRIARCALE À L'INNOVATION

Les femmes
kabyles
seraient
"plus libres"
que les

femmes arabes, exerceraient un véritable matriarcat... Qu'en est-il vraiment ? Un examen plus approfondi des traditions kabyles amène à nuancer largement ces affirmations. Mais aussi à constater que, aujourd'hui, jeunes ou plus âgées, en Kabylie ou dans l'immigration, ces femmes partagent, à des degrés divers, une même aspiration : se libérer de la tutelle masculine.

par Camille
LACOSTE-DUJARDIN

Directeur de recherches
au CNRS.

creative
commons



Il est certain que, en dépit des considérables transformations qui, depuis quelques décennies, ont affecté la société kabyle comme la société algérienne tout entière, le statut des femmes n'a encore que peu changé. N'est pas exclue, cependant, toute réalité de changements au féminin ; seulement ceux-ci sont plus discrets et, surtout, moins officiels qu'au masculin. Pourquoi en serait-il autrement puisque, dans tout le Maghreb, seul l'État tunisien a réellement innové dans ce domaine ? Puisque, tant au Maroc qu'en Algérie, le droit privé, celui de la famille qui légifère sur les rapports entre les sexes, demeure imprégné de patriarcalité et suit au plus près possible le droit musulman institué dans l'Arabie du VII^e siècle, la *chari'a*, qui légitime la répudiation, la polygamie et la condamnation du seul adultère féminin ?

Pourtant, la montagne kabyle est sans doute, de toutes les régions d'Algérie, celle qui a été le plus largement et le plus profondément atteinte par les bouleversements contemporains : guerre d'indépendance plus féroce et plus traumatisante que partout ailleurs, qui a eu pour effet direct une ponction en hommes considérable, au point de créer un important déséquilibre dans le *sex ratio*. Déséquilibre encore aggravé par une émigration en France massivement initiée par ces montagnards d'Algérie dès les lendemains de la Première Guerre mondiale, et qui ne toucha guère, jusqu'aux années 70, que les hommes. Si bien que, en ces mêmes années 70, dans

maints villages kabyles, on comptait tout juste un homme présent pour trois femmes¹.

Si, aujourd'hui, l'équilibre démographique entre hommes et femmes tend à revenir à des proportions plus normales, les changements s'accélèrent pourtant encore, du fait de l'émigration des femmes elles-mêmes – depuis 1975 et le "regroupement familial" –, de l'existence nouvelle de jeunes filles et jeunes femmes nées en France, et, encore, sous l'influence grandissante de la circulation désormais générale et rapide des personnes et des idées grâce au développement des multiples moyens de communication et d'information. Une jeune fille kabyle d'aujourd'hui, dans un village d'aujourd'hui, a tous les moyens de connaître d'autres modèles de vie que celui de ses mères et, *a fortiori*, de ses grand-mères ; elle a aussi d'autres aspirations, d'autres besoins. Comment n'en serait-il pas autrement à l'heure où, tous, hommes et femmes d'Algérie, en dépit – et peut-être même en raison des difficultés actuelles –, expriment des revendications à une vie meilleure et ne sauraient plus se contenter comme autrefois, selon l'expression d'un *amgar* – "grand homme", par l'âge et le pouvoir – kabyle, "*d'une seule chemise pour toute une vie*" ?

De sorte qu'aujourd'hui, l'insatisfaction naît, grandit, se développe. Les femmes elles-mêmes viennent à concevoir la possibilité de changements dans leur vie et certaines vont jusqu'à traduire dans les faits ou exprimer leurs aspirations à davantage de

¹ Camille Lacoste-Dujardin, *Un village algérien, structures et évolution récente*, Alger, SNED, 1976, 168 p.

“participation à la société” en dehors du seul cadre domestique. Jeunes ou plus âgées, elles manifestent aussi de plus en plus souvent une volonté croissante d’indépendance, d’émancipation de la tutelle masculine et de ces traditions patriarcales qui persistent encore profondément dans les esprits.

Un patriarcat plus ou moins sévère qu’ailleurs ?

Car la société kabyle demeure héritière de ses traditions, société patriarcale, comme partout au Maghreb, société pourtant, ici, à idéal démocratique et égalitariste, mais entre hommes seulement². Certes, on a longtemps glosé, un peu à tort et à travers, sur les prétendus avantages ou désavantages du statut et du rôle des femmes kabyles comparés à ceux des autres Algériennes. Mais la question est demeurée en suspens.

Des contradictions

Si cette “question des femmes” apparaît en effet assez tôt dans les tentatives de compréhension de la société kabyle, elle n’a guère, en fait, été traitée de façon convaincante. Tantôt “la femme kabyle” était jugée plus libre, moins opprimée que “la femme arabe”, tantôt, au contraire, davantage opprimée par des règles sociales plus rigides. Nombre de ces interprétations ont ainsi prétendu ériger les femmes de Kabylie en “modèle” de liberté, tentatives qui s’inscrivaient dans cette ethno-politique de division qui, pendant la colonisation, tenta d’opposer les “Kabyles” et les “Arabes”³.

En réalité, les contradictions sont telles que la seule bibliographie, d’ailleurs très fragmentaire et, somme toute, assez pauvre, ne permet pas d’éclaircir la question⁴. Ce n’est pas apparemment le moindre paradoxe que la littérature de l’époque coloniale, par ailleurs si diserte quant à la société kabyle, ses us et coutumes, etc., ne concerne que très partiellement et tout à fait incomplètement les femmes, alors même que de gros volumes, parfois plusieurs tomes, ont pu être consacrés à certaines autres Algériennes en particulier, par ailleurs aussi berbérophones : les Aurasiennes⁵ ou les femmes du Mزاب⁶. Il a fallu attendre la publication de Germaine Laoust-Chantréaux⁷, pour disposer enfin, en 1990, d’un tableau ethnographique détaillé des conditions de vie des femmes kabyles d’il y a un demi-siècle.

Peut-être la complexité de cette situation féminine, en Kabylie, a-t-elle suffisamment déconcerté les observateurs pour les dissuader d’écrire sur le sujet ? Ou peut-être aussi n’y eut-il aucune femme à vocation d’ethnographe suffisamment courageuse et

entreprenante pour s’attaquer, avant G. Laoust-Chantréaux, à la question ?

Aujourd’hui : une grande diversité

Quoi qu’il en soit, on ne peut plus, aujourd’hui surtout, oser parler de “la” femme kabyle, et tenter de construire “un modèle” toujours trop réducteur, alors même que les conditions de vie peuvent être extrêmement diversifiées entre toutes ces femmes. En effet, que peut-il y avoir de commun entre une femme de lignage maraboutique et une fille de pauvre *acrik* (travailleur agricole) ; entre une veuve de guerre bénéficiaire d’une allocation du gouvernement algérien et l’épouse d’un employé communal ; entre une femme d’émigré à Alger de retour au village chaque fin de semaine et celle dont le mari, émigré à Marseille ou à Paris, ne revient qu’une fois dans l’année ; ou encore entre une jeune fille de parents kabyles immigrés, en France, étudiante en faculté – par ailleurs elle-même de nationalité française – et une jeune fille des villages retirée de l’école sans savoir encore lire ; et comment, encore, ne pas tenir compte des destins quasi incomparables entre les générations ?

Certes, de l’une à l’autre de ces femmes, grandes sont les différences, et cependant, la plupart sont presque toutes encore sous tutelle de maris ou de pères dont beaucoup partagent encore, sinon ouvertement dans leurs discours, mais plus souvent dans leurs intimes pensées, et parfois mettent en œuvre dans leurs comportements, un ensemble de représentations héritées d’un système patriarcal toujours vivant dans les esprits. D’autant plus vivant qu’il est publiquement proclamé, tant par le droit algérien officiel que par des idéologies politiques conservatrices voire réactionnaires ou fascistes. De plus, ces représentations trouvent un regain de force dans l’idée qu’elles seraient constitutives de l’identité algérienne.

Conservatisme de résistance

Il faut dire que, durant cent-trente années d’une colonisation de peuplement destructurante de toutes les instances sociales traditionnelles, comme ensuite pendant les tentatives gouvernementales malheureuses d’options politiques innovantes – mais excluant le statut des femmes –, il semble que se soit développé, en Kabylie comme ailleurs en Algérie, un conservatisme de résistance crispé autour de la cellule familiale, la moins atteinte par les agressions extérieures. Cellule familiale dont le pôle central, identitaire, se trouve être, au cœur du foyer domestique, la mère de famille, et, par suite, toutes les femmes.

Comme ailleurs en Algérie, mais peut-être encore

2

Camille Lacoste-Dujardin, “Démocratie kabyle. Les Kabyles : une chance pour la démocratie en Algérie ?” *Hérodote*, n° 65-66, (“Afrique noires, Afrique blanches”) 2^e et 3^e trim. 1992, pp. 63-74.

3

Camille Lacoste-Dujardin, “L’invention d’une ethno-politique : Kabylie 1844”, *Hérodote*, n° 42, (“Géopolitique des Langues”), 3^e trim. 1986, pp. 109-126.

4

Camille Lacoste, *Bibliographie ethnologique de la Grande Kabylie*, Paris-La Haye, Mouton, 1962, 104 p.

5

Mathéa Gaudry, *La femme chaoui de l’Aurès*, Paris, Geuthner, 1929, XII-316 p.

6

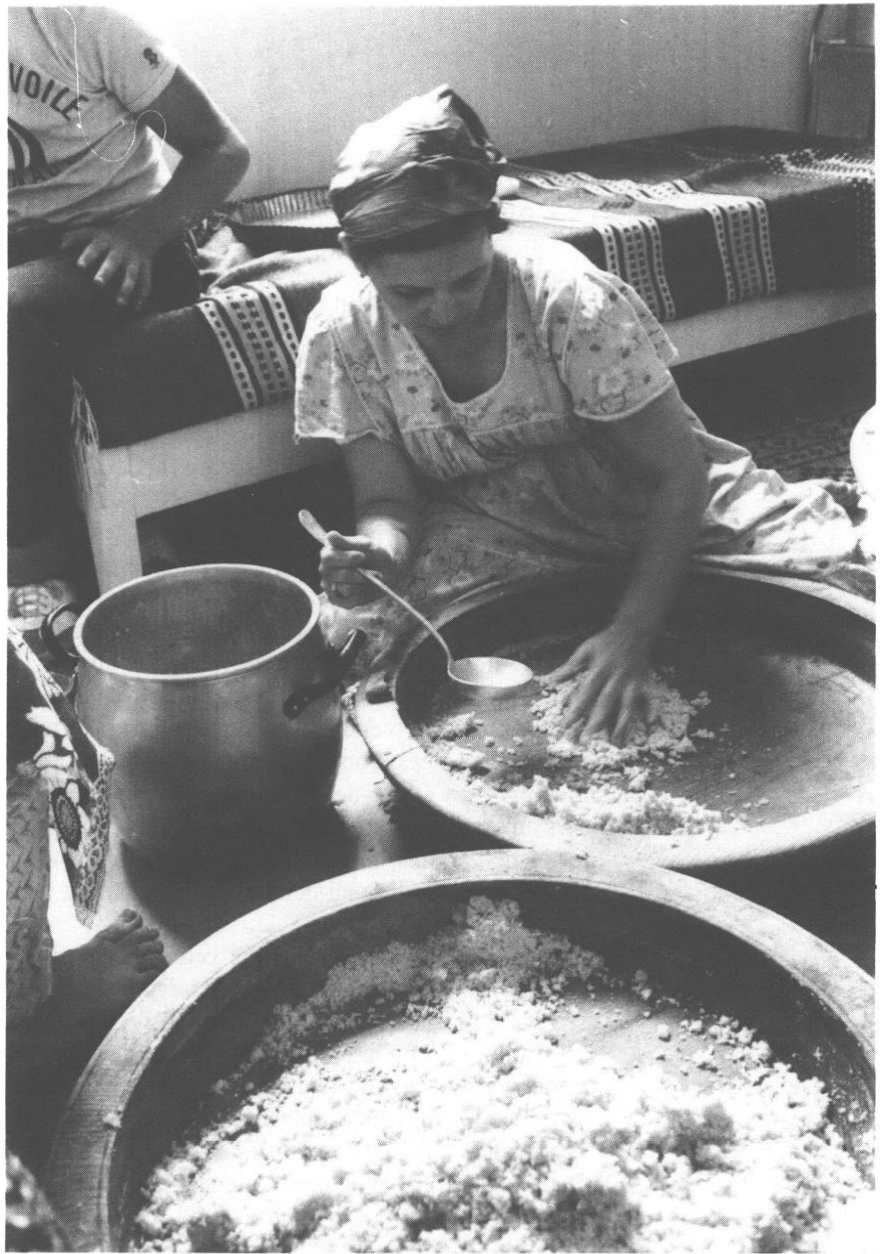
Anne-Marie Goichon, *La vie féminine au Mزاب*, 2 t., 1929-1931, 345 et 159 p.

7

Germaine Laoust-Chantréaux, *Kabylie côté femmes. La vie féminine à Aït Hichem 1937-1939*, Aix-en-Provence, Édisud, 1990, 304 p. Il doit être suivi de la publication d’un album de photos prises à cette même date, à paraître aux mêmes éditions Édisud, en 1994.

davantage en Kabylie qu'ailleurs, les changements induits pendant la période coloniale, la guerre et l'indépendance qui ont suivi, ont été très profonds : expropriation de terres, ruine de l'agriculture, émigration, exode rural, etc. De sorte que, pendant toute cette période et peut-être là plus qu'ailleurs, les femmes, moins atteintes, se sont trouvées catalyser les résistances, ainsi constituées en valeur refuge et de conservatisme de valeurs traditionnelles intangibles. Au premier rang de celles-ci prend encore place leur propre préservation, celle de leur intégrité, voire de leur virginité, dont les hommes s'instaurent toujours les protecteurs au nom de l'honneur familial.

Femmes sous tutelle masculine, aujourd'hui à peine délivrées de cette condamnation à l'exhérédation qui a été le propre du droit coutumier kabyle (alors que le droit coranique leur accorde la moitié de l'héritage dont peut bénéficier un homme). Femmes dont le tuteur masculin – ou son épouse déléguée – choisit encore le mari (ou ne lui donne guère le choix aujourd'hui qu'entre quelques individus sélectionnés). Femmes au statut précaire – sans enfant mâle – sous menace de répudiation (qui implique encore souvent la séparation de ses enfants). Femmes au service des hommes, vouées aux travaux domestiques : au ménage, à la cuisine dont les mets doivent être servis au maître de maison à toute heure choisie par lui. Femmes carencées car moins bien nourries, tout particulièrement en viande (insuffisance d'ailleurs reproduite par elles-mêmes). Femmes astreintes au maximum de maternités – en hommes⁸. Femmes aux déplacements limités sans accompagnement tutélaire, mais déplacements libres au sein de l'ensemble villageois comme dans les champs qui l'entourent.



Les gateaux du mariage, en Kabylie

Des interprétations difficiles : de la domination aux contre-pouvoirs

Ce rapide schéma ne va pas sans prêter à interprétations variées et ambiguës.

Soit le cas des déplacements, par exemple, où l'on voit les femmes kabyles circuler, dans les villages et alentour, non voilées. Certes, cela constitue, sans doute, une forme de liberté, d'autant plus remarquable aujourd'hui que les islamistes exigent le voile. Cependant, si l'on y regarde de plus près, l'espace de cette relative liberté féminine est le plus souvent circonscrit à ce qui correspond, en fait, à l'espace de la parenté, celui où les femmes sont encore sous contrôle familial. Encore cette liberté relative s'accompagne-t-elle, pour les jeunes filles, d'une restriction à certains cheminements précis, que les hommes se doivent d'éviter. Ces limites franchies, elles doivent être escortées, si possible par quelque parent masculin.

Les premières femmes kabyles à rejoindre leurs époux en France ont transgressé un interdit, car *"c'est honteux – hachouma ou hachma – d'emmener une femme à l'étranger"*, en vertu de cette règle morale si sévère pour les femmes en âge de procréer. Aussi la plupart des femmes se voilent-elles encore lorsqu'il leur arrive de voyager jusque dans les petites villes proches ou à Alger. Car le voile était aussi marque de promotion sociale comme apanage des femmes de lignage religieux, de familles maraboutiques.

Soit encore, autre exemple d'interprétation délicate, le prétendu "matriarcat domestique". Toutes les tâches indispensables à la conservation des aliments, à la transformation des matières premières d'usage vestimentaire ou alimentaire, sans compter l'éducation et les soins aux enfants, revenaient en effet aux femmes, dans le cadre d'une division du travail soigneusement répartie entre les deux sexes. Les hommes, quant à eux, assuraient tous les travaux à

8

Camille Lacoste-Dujardin,
*Des mères contre les femmes.
Maternité et patriarcat au Maghreb*,
Paris, La Découverte et Alger,
Bouchène, 1991, 3^e édition.

l'extérieur : labours, moissons, plantations et soins aux arbres fruitiers, élevage des animaux, etc., avec, parfois, la collaboration des femmes, dans le sarclage par exemple, le transport ou la cueillette des fruits, comme aussi la culture des jardins. Travail à temps plein, accompli dans l'entraide entre femmes de la même famille : belle-mère, femmes des fils, filles et petites filles, chacune contribuant dans la mesure de ses moyens à un travail commun à l'importance vitale reconnue.

La maison et ses travaux étaient donc le domaine des femmes, avec, à leur tête, la mère de famille qui exerçait, en ce dedans, la responsabilité de toutes les tâches, par délégation de l'autorité du père de famille. De sorte que, dans ces limites de l'organisation du travail, ces femmes responsables pouvaient arriver à exercer une autorité certaine qui, les années croissant, pouvait trouver à se développer au point de porter ombrage, au sein de l'univers domestique, à l'autorité masculine. On dit de certains hommes, *izem i berra, awtul degg wexxam* ("un lion au-dehors, un lapin dans la maison").

Mais l'importance prise par certaines maîtresses de maison – mères de fils⁹ –, ne saurait ni être généralisée ni permettre d'affirmer une réelle suprématie féminine. Sauf à évoquer le spectre de la *teryel* dévoratrice, produit fantasmatique d'hommes – toujours fils avant tout –, angoissés d'une possible faille dans leur domination qui permettrait aux femmes de prendre leur revanche et menacerait l'équilibre social de *fitna*, cette "subversion" spécifiquement féminine tant redoutée... Il reste que les femmes demeurent, du fait de leur sexe, bel et bien exclues de l'exercice du politique, de la participation à ses instances (*jemâa* ou "assemblées"), comme de certaines cérémonies (*timecret* ou "partage de viande" par exemple¹⁰)...

Certes, des contre-pouvoirs féminins ont toujours existé, en Kabylie comme dans toute l'Algérie. Il n'est guère, d'ailleurs, de société traditionnelle aux règlements si rigoureux qu'elle n'ait ménagé quelques échappées possibles. Ainsi en était-il dans la puritaine société kabyle, par exemple, de la croyance en "l'enfant endormi" qui offrait la possibilité aux femmes de manipuler la parenté, puisque l'on acceptait ainsi d'imputer l'enfant d'une femme à un mari absent ou disparu, jusqu'à cinq années après son départ.

Ainsi en était-il aussi de la faculté dont disposaient les femmes de Kabylie d'être crues sur parole en accusant un homme de tentative de violence ou même de simple geste indécent, ainsi coupable d'avoir transgressé cette même règle de "respect" qui régit les rapports entre les sexes.

Ainsi en était-il de la magie féminine, mais celle-ci commune à toute l'Algérie, contre laquelle les

hommes n'avaient qu'un recours, – ô combien précieux ! – : leur propre mère.

Car, seule une catégorie de femmes pouvait être considérée comme exerçant réellement, en effet, une forme de contre-pouvoir apte à rivaliser, dans certains cas, avec celui des hommes : c'étaient, au sommet de la hiérarchie féminine, les maîtresses-femmes, celles qui avaient donné naissance à plusieurs garçons – sept étant le comble du bonheur. Ces matrones, non seulement dominaient la société féminine, mais encore pouvaient empiéter sur les prérogatives masculines, faisant entendre leur opinion, y compris ce politique-même dont l'exercice leur était interdit, initiant par exemple des rumeurs dans leurs chants ou poésies de circonstance, parvenant même à y agir par acteurs de substitution, par ces hommes sous influence – maternelle –, leurs fils¹¹.

De la rigueur défensive à l'innovation émancipatrice

Certes, la société a peut-être été, en Kabylie plus qu'ailleurs en Algérie (Mzab excepté), davantage exigeante quant à la morale féminine et aux contraintes de comportement imposées aux femmes. Cet état de choses n'est pas sans analogies dans d'autres montagnes méditerranéennes aux caractéristiques assez voisines, sociétés de paysans armés, comme en Corse, par exemple. En effet, les habitants de ces montagnes-refuge vivaient dans un état de défense permanente contre les menaces de subversion venues, tant du dehors – incursions des pouvoirs extérieurs – que du dedans – rivalités personnelles de pouvoir, aussi bien entre hommes, qu'entre hommes et femmes, et atteintes à la survie sociale par stérilité de la terre comme celle des femmes¹².

D'où peut-être plus qu'ailleurs, la vivacité d'un conservatisme de résistance qui s'est traduit par une grande rigidité dans l'observation de règles de vie, conservatisme jugé indispensable dans un état d'alerte permanente. Observance de la morale féminine tout particulièrement, puisque des femmes dépendait l'aptitude des lignages à la défense (le nombre de leurs hommes armés), d'autant plus nécessaire que les hommes, quant à eux, furent, de tous temps, relativement mobiles, car la montagne n'a jamais suffi à nourrir sa population. L'absence d'une partie des hommes, car il y a, en effet, une longue tradition de colportage en maints villages de Kabylie, entraînait ainsi un surcroît de rigueur dans la préservation des femmes.

Or, contradictoirement, cette relative accoutumance des femmes à une certaine solitude les a sans doute assez précocément prédisposées à une certaine autonomie ; c'est ainsi que les femmes d'Aït Hichem, par exemple, ont fait de leur activité de tis-

9

Ibid.

10

Camille Lacoste-Dujardin, "Changement et mutation à travers quelques rites paysans dans l'Algérie nouvelle", pp. 398-415, in *L'Autre et l'Ailleurs*, recueil d'études offertes à Roger Bastide, Paris, Berger-Levrault, 1976.

11

Camille Lacoste-Dujardin et Mohand Aït Ahmed "Chant de louanges kabyle, texte et traduction", *Littérature orale arabo-berbère*, n° 12, 1991, pp. 103-125, et Camille Lacoste-Dujardin, "Des femmes chantent les hommes et le mariage. Chant de louanges lors d'un mariage en Kabylie", *Littérature orale arabo-berbère*, n° 12, pp. 125-161.

12

Camille Lacoste-Dujardin, *Le conte kabyle, étude ethnologique*, Paris, La Découverte et Alger, Bouchène, 3^e édition, 1991, 534 p.



Mariage kabyle à Marseille (photographie extraite de l'album de Jacques Windenberger, *Images de Marseille. Question de fraternité*, Éditions Alternatives, 1994).

seuses domestiques une activité artisanale. Ces changements-là se sont trouvés accélérés pendant la période coloniale, grâce à la fréquentation des écoles et ouvriers, créés en nombre dès la fin du siècle dernier en Kabylie, mettant les hommes à même d'aller travailler en France et les femmes de développer et commercialiser leurs productions. Même dans les villages sans activité féminine rétribuée, l'absence croissante des hommes, le déséquilibre démographique ont induit des changements considérables. L'exemple des veuves de guerre après 1962, ou celui d'autres femmes bénéficiant de ressources personnelles, a incité bien des femmes à penser que la tutelle masculine n'était plus inéluctable. La connaissance d'autres modèles féminins a fait le reste. Aujourd'hui, les jeunes mariées kabyles ne sont plus pressées de prouver leur fécondité – en garçons –, autrefois seule garante d'un statut social stable.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, les femmes d'Algérie sont le plus souvent bien seules à revendiquer leur émancipation, contre l'État, contre les islamistes – que les Kabyles, dans leur grande majorité, rejettent. Mais ce n'est sans doute pas un hasard si le seul parti politique à inscrire dans son programme l'égalité entre les hommes et les femmes (dans le cadre d'une laïcité de l'État), est issu des revendications kabyles, comme si les traditions égalitaristes kabyles, confortées ici par la conscience profonde d'une identité peut-être mieux préservée qu'ailleurs,

plus souvent affirmée, et par suite moins inquiète du changement, prédisposait davantage à inclure les femmes, aux côtés des hommes, dans le chemin vers plus de démocratie.

Femmes et filles de Kabyles en immigration

Jeunes ou plus âgées, filles de parents kabyles immigrés ou immigrées elles-mêmes, les femmes, en France, partagent quasiment toutes, mais à des degrés divers, des aspirations analogues. Mais en dépit de ces tentations, bien des mères d'aujourd'hui, elles-mêmes élevées en Algérie jusqu'à l'âge adulte, ne peuvent espérer réaliser les mêmes désirs que leurs filles. D'autant plus que nombre d'entre elles, conscientes d'avoir transgressé un interdit en venant en France (en osant partir vivre loin de la famille dans laquelle elles sont entrées par mariage et envers laquelle elles sont redevables de la bonne éducation de leurs filles), hésitent à s'écarter des normes de conduite et de comportement traditionnellement exigées des femmes. Aussi, la plupart demeurent, en France même, soumises à l'autorité patriarcale d'un mari souvent soucieux de préserver jalousement l'honneur familial susceptible d'être menacé, en ce milieu étranger, par la conduite des femmes.

Seulement, en France, le droit, les usages, les comportements, sont aujourd'hui différents de ceux qui prévalent en Algérie, qui permettent aux femmes de réaliser bon nombre de ces mêmes aspirations communes à la plupart d'entre elles dans le monde : dans une activité extérieure au foyer, dans une vie de couple avec un mari de leur choix, en même temps que dans une maternité peu nombreuse. Si les mères n'espèrent guère réaliser ces ambitions pour elles-mêmes, par contre leurs filles, encouragées par leur instruction, leur imprégnation culturelle – et parfois même leur nationalité – française, sont beaucoup plus résolues à conquérir leur place aux côtés des hommes et à égalité avec eux, et atteignent le plus souvent leur objectif.

Rares sont celles qui transgressent l'ultime interdit, le mariage avec un étranger à la communauté

Pendant les situations varient d'une femme à l'autre car le sort des femmes dépend avant tout de la forme d'autorité exercée par le père au sein de la famille réduite, ici en immigration, à la conjugalité.

● Les mères et les filles les plus soumises sont souvent contraintes par des pères excessivement autoritaires, crispés dans un conservatisme de résistance au changement, sur une représentation rigide de rapports entre les sexes fondés sur la discrimination, la ségrégation, le cantonnement des femmes dans les activités et le cadre domestique et leur soumission aux hommes. Ces pères-là sont, pour la plupart, de niveaux d'instruction et socio-économique faibles, supportant mal leur dévalorisation sociale. Leurs femmes et filles peuvent subir leur autoritarisme passivement ou réagir violemment. Passives, ces mères sortent peu, limitent leurs relations aux immigrées de la parenté ou du même village, et sont accaparées au foyer par de nombreux enfants. Leurs filles les aident, ont des scolarités médiocres ou incomplètes et vivent une quasi-exclusion sociale qui peut se conclure par leur envoi en mariage en Kabylie.

Parfois, lorsque les excès d'autoritarisme paternel sont devenus insupportables, les femmes peuvent se révolter. Ce peut être alors la fugue avec tous les dangers de marginalisation. Peuvent aussi s'ensuivre des émancipations conjointes des femmes de la famille, parvenant, à force de travail et de courage, à des formes de réalisation dans une certaine indépendance, au moins économique. Mais des liens très forts entre mères et filles peuvent aussi induire une dépendance telle qu'elle entrave l'émancipation des filles.

● À l'opposé, des pères ouverts au dialogue avec leurs enfants – même filles –, souvent des hommes de niveaux d'instruction, culturel et social au moins moyens, permettent aux femmes de la famille des possibilités d'accomplissement de leurs aspirations. Pour les mères de ces familles, les activités en société dépendent de leur niveau d'instruction préalable, de leurs aptitudes, comme du nombre de leurs enfants. Quant aux filles, les succès scolaires leur donnent des armes pour une éventuelle indépendance économique.

● Entre ces deux extrêmes, maintes variantes peuvent se rencontrer selon les familles et leurs conditions de vie. Mais, d'une génération à l'autre, grandes sont les différences qui tiennent aux imprégnations culturelles et aux modes de vie différents durant la jeunesse de ces femmes, en Kabylie pour les mères, en France pour les filles.

Aujourd'hui, le souci de bien des mères est, la vieillesse approchant, leur partage, sinon leur tiraillement, entre, d'une part la nostalgie du village, de la famille, des racines, et d'autre part les enfants auprès desquels elles vivent ici dans des conditions dont elles mesurent les avantages, pouvant même, l'âge aidant, oser disposer de plus de liberté de déplacement – souvent aussi entre la France et la Kabylie –, voire même apprendre à conduire...

Quant aux filles, unanimes à rejeter – et plus que jamais –, les conditions de vie des femmes au Maghreb, la plupart d'entre elles conquièrent en France une autonomie économique appréciée de leurs mères pour sa vertu libératrice de la tutelle masculine. Loin d'être indifférentes à la culture d'origine de leurs parents, elles s'attachent très souvent à sa connaissance objective et peuvent même s'en montrer militantes. Dans leur accomplissement de femme, en France, cependant, le dernier obstacle demeure souvent le mariage, faute de trouver un mari acceptable, car, d'une part souvent méfiantes à l'égard des hommes maghrébins – dont elles redoutent l'autoritarisme –, rares sont les jeunes filles qui peuvent d'autre part transgresser l'ultime interdit qu'exigent d'elles leurs parents : l'exogamie, le mariage avec un étranger à la "communauté", que celle-ci soit ethnique : "kabylienne", ou religieuse : "musulmane"¹³.

Quoi qu'il en soit, d'ores et déjà, les filles de Kabyles immigrés ont, dans leur grande majorité, trouvé leur place dans la société française et y participent aujourd'hui très activement, y apportant même très souvent un remarquable dynamisme. Gageons que, le temps aidant, et à l'opposé des orientations politiques qui, sous couvert de religion, refusent l'émancipation des femmes, ces mêmes hommes seront de plus en plus nombreux à encourager leurs femmes et leurs filles à épanouir toutes leurs potentialités.

13
Ce qui fait assez souvent problème, en France, pour les filles de parents maghrébins immigrés, cf. Camille Lacoste-Dujardin, *Yasmina et les autres, de Nanterre et d'ailleurs. Filles de parents maghrébins immigrés en France*, Paris, La Découverte, 1992, 283 p.